

LA BAGARRE AU CAMP SOCIALISTE

Au cours d'une « réunion d'information » à Paris, extrémistes et parlementaires se livrent bataille

Sous les auspices de la « Vie Socialiste », les partisans de M. Renaudel étaient mardi soir, rue Cadet, en « réunion d'information » où les parlementaires socialistes devaient s'expliquer sur leur attitude à la Chambre.

Mais des partisans de M. Paul Faure étaient aussi présents à la réunion. Celles-ci, sous la présidence de MM. Auray et Errard, devaient rapidement houleuse.

La justice bourgeoise invoquée M. Auray déclara que Theure était venue de parler franchement, élairement.

M. Montaigne, député de Paris, tenta alors de faire au milieu des interruptions et de montrer le « fascisme partout menaçant ».

— Nous n'avons même pas ici, pour nous expliquer, la faculté que donne la justice bourgeoise ! s'écria-t-il.

Le nom de M. Paul Faure déchaîne le chaos Un ébahit formidable s'éleva lorsque l'orateur prononça le nom de M. Paul Faure.

Aux cris de : « Vive Paul-Faure ! » l'assemblée se mit à se déchaîner. Celles-ci, sous la présidence de MM. Auray et Errard, devaient rapidement houleuse.

« Révolutionnaire à la noix » Quelques coups de poing s'échangeaient. Les amis de ce dernier répondirent que les amis de « Vive Sabatier » s'adressent sur l'air des « Lampons » par les champions du renouveau.

« Révolutionnaire à la noix » Quelques coups de poing s'échangeaient. Les amis de ce dernier répondirent que les amis de « Vive Sabatier » s'adressent sur l'air des « Lampons » par les champions du renouveau.

« Révolutionnaire à la noix » Quelques coups de poing s'échangeaient. Les amis de ce dernier répondirent que les amis de « Vive Sabatier » s'adressent sur l'air des « Lampons » par les champions du renouveau.

« Révolutionnaire à la noix » Quelques coups de poing s'échangeaient. Les amis de ce dernier répondirent que les amis de « Vive Sabatier » s'adressent sur l'air des « Lampons » par les champions du renouveau.

« Révolutionnaire à la noix » Quelques coups de poing s'échangeaient. Les amis de ce dernier répondirent que les amis de « Vive Sabatier » s'adressent sur l'air des « Lampons » par les champions du renouveau.

« Révolutionnaire à la noix » Quelques coups de poing s'échangeaient. Les amis de ce dernier répondirent que les amis de « Vive Sabatier » s'adressent sur l'air des « Lampons » par les champions du renouveau.

« Révolutionnaire à la noix » Quelques coups de poing s'échangeaient. Les amis de ce dernier répondirent que les amis de « Vive Sabatier » s'adressent sur l'air des « Lampons » par les champions du renouveau.

« Révolutionnaire à la noix » Quelques coups de poing s'échangeaient. Les amis de ce dernier répondirent que les amis de « Vive Sabatier » s'adressent sur l'air des « Lampons » par les champions du renouveau.

« Révolutionnaire à la noix » Quelques coups de poing s'échangeaient. Les amis de ce dernier répondirent que les amis de « Vive Sabatier » s'adressent sur l'air des « Lampons » par les champions du renouveau.

« Révolutionnaire à la noix » Quelques coups de poing s'échangeaient. Les amis de ce dernier répondirent que les amis de « Vive Sabatier » s'adressent sur l'air des « Lampons » par les champions du renouveau.

« Révolutionnaire à la noix » Quelques coups de poing s'échangeaient. Les amis de ce dernier répondirent que les amis de « Vive Sabatier » s'adressent sur l'air des « Lampons » par les champions du renouveau.

« Révolutionnaire à la noix » Quelques coups de poing s'échangeaient. Les amis de ce dernier répondirent que les amis de « Vive Sabatier » s'adressent sur l'air des « Lampons » par les champions du renouveau.

« Révolutionnaire à la noix » Quelques coups de poing s'échangeaient. Les amis de ce dernier répondirent que les amis de « Vive Sabatier » s'adressent sur l'air des « Lampons » par les champions du renouveau.

« Révolutionnaire à la noix » Quelques coups de poing s'échangeaient. Les amis de ce dernier répondirent que les amis de « Vive Sabatier » s'adressent sur l'air des « Lampons » par les champions du renouveau.

« Révolutionnaire à la noix » Quelques coups de poing s'échangeaient. Les amis de ce dernier répondirent que les amis de « Vive Sabatier » s'adressent sur l'air des « Lampons » par les champions du renouveau.

« Révolutionnaire à la noix » Quelques coups de poing s'échangeaient. Les amis de ce dernier répondirent que les amis de « Vive Sabatier » s'adressent sur l'air des « Lampons » par les champions du renouveau.

« Révolutionnaire à la noix » Quelques coups de poing s'échangeaient. Les amis de ce dernier répondirent que les amis de « Vive Sabatier » s'adressent sur l'air des « Lampons » par les champions du renouveau.

« Révolutionnaire à la noix » Quelques coups de poing s'échangeaient. Les amis de ce dernier répondirent que les amis de « Vive Sabatier » s'adressent sur l'air des « Lampons » par les champions du renouveau.

« Révolutionnaire à la noix » Quelques coups de poing s'échangeaient. Les amis de ce dernier répondirent que les amis de « Vive Sabatier » s'adressent sur l'air des « Lampons » par les champions du renouveau.

« Révolutionnaire à la noix » Quelques coups de poing s'échangeaient. Les amis de ce dernier répondirent que les amis de « Vive Sabatier » s'adressent sur l'air des « Lampons » par les champions du renouveau.

« Révolutionnaire à la noix » Quelques coups de poing s'échangeaient. Les amis de ce dernier répondirent que les amis de « Vive Sabatier » s'adressent sur l'air des « Lampons » par les champions du renouveau.

« Révolutionnaire à la noix » Quelques coups de poing s'échangeaient. Les amis de ce dernier répondirent que les amis de « Vive Sabatier » s'adressent sur l'air des « Lampons » par les champions du renouveau.

Un homme tire sur sa femme et tente de se suicider à Rosendaël

Le 24 octobre 1925, Suzanne Lenglet, 34 ans, native de Valenciennes, épouse divorcée de Jean-Baptiste Lefebvre, contracta à Malo-les-Bains, une nouvelle union civile avec Marcel Janssen, 42 ans, mutilé de guerre, contremaître dans un atelier de tôle de Malo.

Le ménage s'installa dans une maison de la Cité des Mutilés, rue Maurice-Vincent.

Depuis quelques mois, la discorde régnait et une instance en divorce était en cours.

Mardi, à 18 h., Suzanne Lenglet s'était rendue à l'école communale de Rosendaël où sa fille, âgée de 12 ans, passait l'examen du certificat d'études, laquelle fut rejointe par Janssen qui, sans proférer une parole, tira sur elle à bout portant lorsqu'elle le rejoignit une balle de revolver.

Suzanne Lenglet, la mâchoire fracassée, s'éroula sur le trottoir. Janssen traversa l'école, chaussée de la rue des Ecoles, s'arrêta sur l'autre trottoir et se tira une balle dans la tempe droite.

Un automobiliste qui passait à ce moment transporta la pauvre femme chez un médecin, puis, après pansement, la fit conduire dans une clinique de Malo. Sur sa demande, la blessée fut ensuite conduite chez son père, à Malo.

Entretemps, M. Uric, commissaire de police à Rosendaël, faisait transporter à l'hôpital de Dunkerque Marcel Janssen, dont l'état est beaucoup plus grave. On désespère même de le sauver.

La Commission du Travail de la Chambre s'occupe des statuts des journalistes et des voyageurs de commerce

Paris, 21 juin. — La Commission du travail de la Chambre, a entendu le président du Syndicat des journalistes et la proposition de loi relative au statut professionnel des journalistes rapportée par M. Louis Brachard, député de l'Aisne.

Elle a autorisé M. Pinault à déposer le texte de son rapport, précédemment adopté, sur la proposition de loi concernant le statut des voyageurs de commerce.

La bataille de Noyon entre romanicéens Le meurtrier est acquitté

La Cour d'Assises a rendu son verdict dans cette affaire.

Au milieu des murmures d'une foule impatiente, Mathieu Demestre qui, d'un coup de revolver avait tué un autre romanicéen, au cours d'une bagarre, s'est entendu acquitter.

La partie civile qui, par l'organe de M. Campinchi, réclamait 240.000 fr., n'a été déboutée et condamnée aux frais.

Une Fédération d'officiers de réserve de la 1<sup>re</sup> région est définitivement constituée

La Fédération d'officiers de réserve de la 1<sup>re</sup> région, vient de constituer comme suit, son bureau définitif.

Président, M. le lieutenant-colonel Monbally, président du groupement de Valenciennes de Béthune.

Vice-président, M. le lieutenant, Terquem, du groupement de Dunkerque; le commandant Grodard, président du groupement de Lille; le commandant Robyn, président du groupement de Roubaix; le commandant Michaud, président du groupement d'Arras; le commandant Wimet, président du groupement de Boulogne.

Secrétaire-Trésorier, M. le capitaine Dissaux, président du groupement d'Armentières.

La première assemblée générale se tiendra à Roubaix, au début d'octobre prochain.

QUI TRIOMPHERA ? La criminelle ou le justicier ?

C'EST LE SECRET DE NOTRE PROCHAIN FEUILLETON

LES LARMES DE ROCAMBOLE

Un incendie dû à un court-circuit a détruit une importante centrale électrique aux environs de Roubaix, les localités voisines de lumière et de force motrice.

Un incendie dû à un court-circuit a détruit une importante centrale électrique aux environs de Roubaix, les localités voisines de lumière et de force motrice.

Un incendie dû à un court-circuit a détruit une importante centrale électrique aux environs de Roubaix, les localités voisines de lumière et de force motrice.

Un incendie dû à un court-circuit a détruit une importante centrale électrique aux environs de Roubaix, les localités voisines de lumière et de force motrice.

Un incendie dû à un court-circuit a détruit une importante centrale électrique aux environs de Roubaix, les localités voisines de lumière et de force motrice.

Un incendie dû à un court-circuit a détruit une importante centrale électrique aux environs de Roubaix, les localités voisines de lumière et de force motrice.

Un incendie dû à un court-circuit a détruit une importante centrale électrique aux environs de Roubaix, les localités voisines de lumière et de force motrice.

Un incendie dû à un court-circuit a détruit une importante centrale électrique aux environs de Roubaix, les localités voisines de lumière et de force motrice.

Dernière Heure LA CHAMBRE S'OCUPE DES LOYERS

Paris, 21 juin. — La séance est ouverte à 21 h., sous la présidence de M. André Hesse. Les candidatures aux grandes Commissions sont validées.

L'ordre du jour appelle la discussion des propositions de loi de M. Gerberet et de M. Javel, tendant à modifier la loi du 1<sup>er</sup> avril 1920 et la loi du 20 juin 1929 sur les loyers.

Après diverses interventions, la discussion générale est close.

La Chambre passe à la discussion de l'article unique qui est ainsi conçu : « Article unique. — L'article 11 de la loi du 1<sup>er</sup> avril 1920, modifié par la loi du 20 juin 1929, est modifié comme suit : « L'association professionnelle des journalistes de la région de Lille, sous la présidence de M. Henri Langlais, directeur de « La Dépêche ».

Après les rotondes de bienvenue présentées par le président, M. Ch. Lagre, secrétaire général, sous la lecture du rapport moral, et M. Edmond Pascal, trésorier, expose la situation financière de la Société de secours mutuels de l'Association.

Dans une magistrale allocution, où il recommande à ses collègues de se montrer circonspects et vigilants dans la gestion de leurs intérêts en face de la crise actuelle, M. Langlais expose la vive satisfaction de constater que le budget de l'Association permettrait d'envisager une augmentation modeste du taux de la retraite des vieux journalistes et l'indemnité au décès.

Il fut procédé ensuite au renouvellement de la moitié des membres du Conseil syndical et à l'élection de deux syndics suppléants de M. M. Henri Langlais, Ferré, Jules Gallois, Henri Langlais, Lucien de Masson, Julien Matre, Edmond Pascal, César Pesez, Pierre Rivet, Sontoux, deux syndics suppléants, MM. Emile Delsaux, et Louis Lefebvre.

M. Pinaud, député du Doubs, soutient un amendement tendant à substituer aux mots « jusqu'à la fin des prorogations prévues par la présente loi », les mots « jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1933 ».

L'amendement de M. Clemamuz est repoussé à mains levées.

M. Pinaud. — La loi s'appliquera à tous les loyers d'avant-guerre au-dessous de 3.000 fr. et tous les loyers professionnels au-dessous de 9.000 fr. d'avant-guerre.

L'amendement Javel qui reprend le premier texte de la commission, c'est-à-dire 150 % jusqu'à la fin des prorogations, est mis aux voix par scrutin et repoussé par 324 voix contre 270. Le président met aux voix le texte de la Commission : « Toutefois, et sous réserve de 10 % ainsi déterminée, ne pourra être majorée de plus de 150 % jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1933 ».

Le texte de la Commission est adopté par 593 voix contre 1.

Un amendement de M. L. Hévéder tendant à appliquer à nouveau la loi de 1929 dans les communes revenues au régime du droit commun à la demande des conseils municipaux, est adopté à mains levées.

L'ensemble du projet est voté à mains levées. La séance est levée à 23 h. 35. Séance jeudi matin, à 9 h. 30, pour la discussion du projet sur les blés.

Renseignements commerciaux COTONS LIVERPOOL, 21 Juin.

Table with columns: New-York, Mem. com., New-Orléans, and sub-columns for various cotton grades and prices.

CHANGES A L'ETRANGER Londres : Sur Paris, 86,31; sur Bruxelles, 242,15; sur Francfort, 109,15; sur Amsterdam, 101,15; sur New-York, 1/4 à 1/2; sur Hong-Kong, 418,75; sur Canton, 417,75; sur Shanghai, 171,15.

SUCRES — Cals, prompt livraison, 340; à terme, sur juillet, 139; sur janvier, 130; sur mai, 129. — Ventes, 33.000 tonnes.

Nos stagiaires à l'étranger Le prochain concours des bourses de vacances

Comme les années précédentes, la Société d'Encouragement de Roubaix-Tourcoing pour l'envoi de stagiaires et boursiers industriels et commerciaux à l'étranger, organise un concours entre les jeunes gens de la circonscription des Chambres de commerce de Roubaix et de Tourcoing, desirant aller effectuer un séjour de deux mois en Angleterre, Allemagne ou Espagne.

Les candidats doivent être âgés en principe de 18 à 20 ans et être inscrits à un établissement, officiel ou privé, d'enseignement technique dont ils suivent les cours du jour ou du soir.

Les épreuves des concours qui se dérouleront dans la semaine du 18 au 23 juillet, comprennent : à l'écrit, une composition française et une composition en langue étrangère; à l'oral, une épreuve en langue étrangère; lecture et traduction immédiate d'un texte, et des questions de géographie économique et de comptabilité générale.

Les candidatures sont reçues dès maintenant et jusqu'au 10 juillet, au Secrétariat de la Société d'Encouragement, 2, rue de Valenciennes, à Roubaix. Les renseignements complémentaires seront fournis par le secrétaire, M. Paul Pappinck, 3, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Roubaix.

A la suite d'un incendie d'un ancien foyer communal de vacances dans les environs de Ruitgair, la police a arrêté 60 jeunes communistes.

Plus pâle encore, il lera la main droite.

— Je vous jure encore une fois, Monsieur, sur mon honneur, et pour un Hauteluce il n'est pas de serment plus solennel, que j'ai accompli loyalement et fidèlement la mission que Sa Majesté m'avait confiée, je jure...

— Mais, Monsieur, se leva avec impatience, l'obstination de son accusé à se prétendre innocent lui paraissait une plaisanterie impertinente.

— Il siffa entre ses dents : — Nous verrons si vous soutiendrez ces beaux serments quand on vous appliquera la question.

Hauteluce, désespéré, se tourna vers le gouverneur.

— Monsieur, supplia-t-il, contenez un instant l'indignation que provoque en votre cœur de gentilhomme le crime dont on m'accuse et laissez-moi jurer sur la croix de saint-Étienne.

— Comment me défendriez-vous contre mes ennemis inconnus qui m'accablent dans l'ombre, comment pourrais-je me justifier si l'on refuse de vérifier aucun de mes affirmations et qu'on me rejette sans examen comme des mensonges inventés par un coupleur sans aboi ?

M. de Besmaux avait cessé un instant de sourire. Il se leva en disant : — Ceci est votre affaire, Monsieur, et non la mienne. Souffrez que je ne m'en occupe point. Aussi bien aurais-je trop à faire s'il me fallait écouter

L'assemblée de l'Association professionnelle des Journalistes du Nord

L'Association professionnelle des journalistes du Nord a tenu mercredi à 11 h. 21, sous la présidence de M. André Hesse, sa 11<sup>ème</sup> assemblée générale, sous la présidence de M. Henri Langlais, directeur de « La Dépêche ».

Après les rotondes de bienvenue présentées par le président, M. Ch. Lagre, secrétaire général, sous la lecture du rapport moral, et M. Edmond Pascal, trésorier, expose la situation financière de la Société de secours mutuels de l'Association.

Dans une magistrale allocution, où il recommande à ses collègues de se montrer circonspects et vigilants dans la gestion de leurs intérêts en face de la crise actuelle, M. Langlais expose la vive satisfaction de constater que le budget de l'Association permettrait d'envisager une augmentation modeste du taux de la retraite des vieux journalistes et l'indemnité au décès.

Il fut procédé ensuite au renouvellement de la moitié des membres du Conseil syndical et à l'élection de deux syndics suppléants de M. M. Henri Langlais, Ferré, Jules Gallois, Henri Langlais, Lucien de Masson, Julien Matre, Edmond Pascal, César Pesez, Pierre Rivet, Sontoux, deux syndics suppléants, MM. Emile Delsaux, et Louis Lefebvre.

M. Pinaud, député du Doubs, soutient un amendement tendant à substituer aux mots « jusqu'à la fin des prorogations prévues par la présente loi », les mots « jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1933 ».

L'amendement de M. Clemamuz est repoussé à mains levées.

M. Pinaud. — La loi s'appliquera à tous les loyers d'avant-guerre au-dessous de 3.000 fr. et tous les loyers professionnels au-dessous de 9.000 fr. d'avant-guerre.

L'amendement Javel qui reprend le premier texte de la commission, c'est-à-dire 150 % jusqu'à la fin des prorogations, est mis aux voix par scrutin et repoussé par 324 voix contre 270. Le président met aux voix le texte de la Commission : « Toutefois, et sous réserve de 10 % ainsi déterminée, ne pourra être majorée de plus de 150 % jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1933 ».

Le texte de la Commission est adopté par 593 voix contre 1.

Un amendement de M. L. Hévéder tendant à appliquer à nouveau la loi de 1929 dans les communes revenues au régime du droit commun à la demande des conseils municipaux, est adopté à mains levées.

L'ensemble du projet est voté à mains levées. La séance est levée à 23 h. 35. Séance jeudi matin, à 9 h. 30, pour la discussion du projet sur les blés.

Renseignements commerciaux COTONS LIVERPOOL, 21 Juin.

Table with columns: New-York, Mem. com., New-Orléans, and sub-columns for various cotton grades and prices.

CHANGES A L'ETRANGER Londres : Sur Paris, 86,31; sur Bruxelles, 242,15; sur Francfort, 109,15; sur Amsterdam, 101,15; sur New-York, 1/4 à 1/2; sur Hong-Kong, 418,75; sur Canton, 417,75; sur Shanghai, 171,15.

SUCRES — Cals, prompt livraison, 340; à terme, sur juillet, 139; sur janvier, 130; sur mai, 129. — Ventes, 33.000 tonnes.

Nos stagiaires à l'étranger Le prochain concours des bourses de vacances

Comme les années précédentes, la Société d'Encouragement de Roubaix-Tourcoing pour l'envoi de stagiaires et boursiers industriels et commerciaux à l'étranger, organise un concours entre les jeunes gens de la circonscription des Chambres de commerce de Roubaix et de Tourcoing, desirant aller effectuer un séjour de deux mois en Angleterre, Allemagne ou Espagne.

Les candidats doivent être âgés en principe de 18 à 20 ans et être inscrits à un établissement, officiel ou privé, d'enseignement technique dont ils suivent les cours du jour ou du soir.

Les épreuves des concours qui se dérouleront dans la semaine du 18 au 23 juillet, comprennent : à l'écrit, une composition française et une composition en langue étrangère; à l'oral, une épreuve en langue étrangère; lecture et traduction immédiate d'un texte, et des questions de géographie économique et de comptabilité générale.

Les candidatures sont reçues dès maintenant et jusqu'au 10 juillet, au Secrétariat de la Société d'Encouragement, 2, rue de Valenciennes, à Roubaix. Les renseignements complémentaires seront fournis par le secrétaire, M. Paul Pappinck, 3, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Roubaix.

A la suite d'un incendie d'un ancien foyer communal de vacances dans les environs de Ruitgair, la police a arrêté 60 jeunes communistes.

Plus pâle encore, il lera la main droite.

— Je vous jure encore une fois, Monsieur, sur mon honneur, et pour un Hauteluce il n'est pas de serment plus solennel, que j'ai accompli loyalement et fidèlement la mission que Sa Majesté m'avait confiée, je jure...

— Mais, Monsieur, se leva avec impatience, l'obstination de son accusé à se prétendre innocent lui paraissait une plaisanterie impertinente.

— Il siffa entre ses dents : — Nous verrons si vous soutiendrez ces beaux serments quand on vous appliquera la question.

Hauteluce, désespéré, se tourna vers le gouverneur.

— Monsieur, supplia-t-il, contenez un instant l'indignation que provoque en votre cœur de gentilhomme le crime dont on m'accuse et laissez-moi jurer sur la croix de saint-Étienne.

— Comment me défendriez-vous contre mes ennemis inconnus qui m'accablent dans l'ombre, comment pourrais-je me justifier si l'on refuse de vérifier aucun de mes affirmations et qu'on me rejette sans examen comme des mensonges inventés par un coupleur sans aboi ?

M. de Besmaux avait cessé un instant de sourire. Il se leva en disant : — Ceci est votre affaire, Monsieur, et non la mienne. Souffrez que je ne m'en occupe point. Aussi bien aurais-je trop à faire s'il me fallait écouter

Le mystère plane, toujours sur la découverte d'une tête humaine dans la Lys à Warneton

La justice belge a poursuivi minutieusement son enquête relative à la macabre découverte qui a été faite lundi à Warneton au pied de la berge de la Lys. On sait qu'après le retrait des eaux une tête humaine a été retrouvée à peu de distance de l'endroit où avait été découvert le corps d'un comptable lillois, M. Louis Six.

Contrairement à ce qu'on croyait tout d'abord, on ne sait exactement maintenant s'il s'agit d'une tête d'homme ou de femme. Il faut attendre les conclusions de l'examen du laboratoire anthropométrique d'Ypres pour être fixé complètement à ce sujet.

«osat vibrant à tous les bienfaiteurs de l'Association et notamment à M. Langerson, préfet du Nord, dont toute la presse du département approuve la grande bienveillance.

Au nom des fondateurs du groupement et de tous ses camarades, M. Georges Cier, préfet du Nord, dont toute la presse du département approuve la grande bienveillance.

Après quelques mois de M. Léon Gougeon, venu de Nice pour assister à cette réunion, M. Emile Delsaux, président de M. Fanyau, huissier, un vif chaleureux et reconnaissant fut chanté par tous les journalistes présents en l'honneur de M. Langlais, leur vénéré président.

Après quelques mois de M. Léon Gougeon, venu de Nice pour assister à cette réunion, M. Emile Delsaux, président de M. Fanyau, huissier, un vif chaleureux et reconnaissant fut chanté par tous les journalistes présents en l'honneur de M. Langlais, leur vénéré président.

Après quelques mois de M. Léon Gougeon, venu de Nice pour assister à cette réunion, M. Emile Delsaux, président de M. Fanyau, huissier, un vif chaleureux et reconnaissant fut chanté par tous les journalistes présents en l'honneur de M. Langlais, leur vénéré président.

Après quelques mois de M. Léon Gougeon, venu de Nice pour assister à cette réunion, M. Emile Delsaux, président de M. Fanyau, huissier, un vif chaleureux et reconnaissant fut chanté par tous les journalistes présents en l'honneur de M. Langlais, leur vénéré président.

Après quelques mois de M. Léon Gougeon, venu de Nice pour assister à cette réunion, M. Emile Delsaux, président de M. Fanyau, huissier, un vif chaleureux et reconnaissant fut chanté par tous les journalistes présents en l'honneur de M. Langlais, leur vénéré président.

Après quelques mois de M. Léon Gougeon, venu de Nice pour assister à cette réunion, M. Emile Delsaux, président de M. Fanyau, huissier, un vif chaleureux et reconnaissant fut chanté par tous les journalistes présents en l'honneur de M. Langlais, leur vénéré président.

Après quelques mois de M. Léon Gougeon, venu de Nice pour assister à cette réunion, M. Emile Delsaux, président de M. Fanyau, huissier, un vif chaleureux et reconnaissant fut chanté par tous les journalistes présents en l'honneur de M. Langlais, leur vénéré président.

Après quelques mois de M. Léon Gougeon, venu de Nice pour assister à cette réunion, M. Emile Delsaux, président de M. Fanyau, huissier, un vif chaleureux et reconnaissant fut chanté par tous les journalistes présents en l'honneur de M. Langlais, leur vénéré président.

Après quelques mois de M. Léon Gougeon, venu de Nice pour assister à cette réunion, M. Emile Delsaux, président de M. Fanyau, huissier, un vif chaleureux et reconnaissant fut chanté par tous les journalistes présents en l'honneur de M. Langlais, leur vénéré président.

Après quelques mois de M. Léon Gougeon, venu de Nice pour assister à cette réunion, M. Emile Delsaux, président de M. Fanyau, huissier, un vif chaleureux et reconnaissant fut chanté par tous les journalistes présents en l'honneur de M. Langlais, leur vénéré président.

Après quelques mois de M. Léon Gougeon, venu de Nice pour assister à cette réunion, M. Emile Delsaux, président de M. Fanyau, huissier, un vif chaleureux et reconnaissant fut chanté par tous les journalistes présents en l'honneur de M. Langlais, leur vénéré président.

Après quelques mois de M. Léon Gougeon, venu de Nice pour assister à cette réunion, M. Emile Delsaux, président de M. Fanyau, huissier, un vif chaleureux et reconnaissant fut chanté par tous les journalistes présents en l'honneur de M. Langlais, leur vénéré président.

Après quelques mois de M. Léon Gougeon, venu de Nice pour assister à cette réunion, M. Emile Delsaux, président de M. Fanyau, huissier, un vif chaleureux et reconnaissant fut chanté par tous les journalistes présents en l'honneur de M. Langlais, leur vénéré président.

Après quelques mois de M. Léon Gougeon, venu de Nice pour assister à cette réunion, M. Emile Delsaux, président de M. Fanyau, huissier, un vif chaleureux et reconnaissant fut chanté par tous les journalistes présents en l'honneur de M. Langlais, leur vénéré président.

Après quelques mois de M. Léon Gougeon, venu de Nice pour assister à cette réunion, M. Emile Delsaux, président de M. Fanyau, huissier, un vif chaleureux et reconnaissant fut chanté par tous les journalistes présents en l'honneur de M. Langlais, leur vénéré président.

Après quelques mois de M. Léon Gougeon, venu de Nice pour assister à cette réunion, M. Emile Delsaux, président de M. Fanyau, huissier, un vif chaleureux et reconnaissant fut chanté par tous les journalistes présents en l'honneur de M. Langlais, leur vénéré président.

Après quelques mois de M. Léon Gougeon, venu de Nice pour assister à cette réunion, M. Emile D